



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Francophonie

Question écrite n° 4427

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur la demande d'organisations syndicales d'infirmiers sur la possibilité d'organiser un sommet francophone d'infirmiers. En effet, les délégations françaises qui se rendent dans les congrès mondiaux constatent avec regret que peu de représentants de pays francophones y utilisent notre langue. La tenue d'un sommet francophone d'infirmiers pourrait aider à sensibiliser les représentants de ce pays à l'utilisation de la langue française en ces occasions. Il lui demande donc si l'Etat pourrait envisager d'aider les organisations d'infirmiers français à réaliser ce projet.

Texte de la réponse

C'est avec un vif intérêt que le ministère de la culture et de la francophonie a pris connaissance du vœu exprimé par des organisations syndicales d'infirmiers d'organiser un sommet francophone de la profession. Les organisations qui formaliseront une telle opération, en liaison avec leurs homologues des autres pays francophones, recevront l'appui moral des départements ministériels français concernés par cette initiative. Celle-ci permettra en effet de promouvoir tant le rapprochement du monde para-médical des pays francophones, que le renforcement de notre présence linguistique au sein des congrès mondiaux de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Daubresse Marc-Philippe](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4427

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2162

Réponse publiée le : 13 septembre 1993, page 2941